



11228 - Le règlement de l'adoption du nom d'un ange

question

Est-il permis de donner à la fille le nom d'un ange ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cheikh Abd Rahman al-Barak (Puisse Allah le préserver) a été interrogé à propos de l'attribution du nom Malaak (Angélique) à une fille. Il dit qu'il veut mieux s'en abstenir pour deux choses :

1. D'abord Malaak signifie ange, ce qui implique une exagération dans le choix du nom
2. Ensuite parce que c'est un nom en usage chez les chrétiens. Car ce sont eux qui disent Malaak au lieu de Malak. Les très beaux noms qui ne font l'objet d'aucune ambiguïté sont nombreux. Ils nous dispensent bien de ce qui pose problème.